

## CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Numéro 5  
Janvier 1997

Le 19 décembre 1991, la Chambre des Députés adopte une motion invitant le Gouvernement "à préparer l'élaboration d'études statistiques régulières sur l'éventail des revenus et son évaluation". Dans son avis du 21 janvier 1992 relatif à l'enquête sur les budgets familiaux le Conseil économique et social "demande avec insistance au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin que notre pays dispose, à l'avenir, de statistiques fiables en matière de revenus, à l'instar de celles qui existent en matière de comptabilité nationale ou d'EBF". Il propose que le "CEPS et le STATEC coopèrent de façon étroite dans le domaine des enquêtes sur les revenus".

C'est pour répondre à ces desiderata que le CEPS a effectué, pour le compte du STATEC, une enquête sur les revenus et les conditions de logement des ménages. Les premiers résultats de cette enquête qui a 1994 pour année de référence, sont présentés dans ce numéro de "Population et Emploi".

Sont examinées la distribution générale des revenus, les différentes sources de revenus (salaires, loyers, pensions, prestations familiales etc.) ainsi que les ventilations par taille et composition du ménage ou par statut socio-économique et âge de la personne de référence.

Une telle enquête soulève de nombreux problèmes méthodologiques quant à l'interprétation des résultats, problèmes qui seront traités de façon approfondie dans une prochaine publication.

Jean LANGERS - STATEC

## LE REVENU DES MENAGES EN 1994

Pierre HAUSMAN - CEPS/INSTEAD

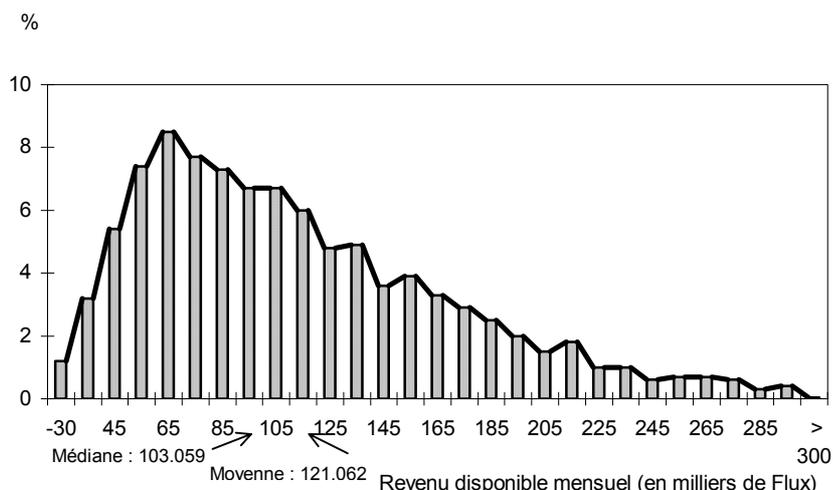
En 1994, les ménages ont disposé en moyenne d'un revenu mensuel égal à 121 000 Flux. Tous les ménages ne bénéficient évidemment pas d'un tel revenu. Les revenus se caractérisent par une grande dispersion et, pour les décrire, on ne peut se limiter à des présentations de moyennes. Le graphique 1 fournit une idée de cette dispersion :

- on y décèle qu'une part importante des ménages dispose de ressources inférieures au revenu disponible (RD) moyen (cf. encadré) ;

- plus précisément, le RD est inférieur à 103 000 Flux/mois dans la moitié des ménages, en 1994.

Cette représentation graphique de la distribution des revenus adopte ici l'allure classique d'une courbe en forme de "i" ; il s'agit d'une courbe dissymétrique où la majorité des ménages perçoit des revenus compris entre 30 000 et 105 000 Flux/mois ; cette courbe est fort étalée à droite, vers les revenus les plus élevés qui concernent des effectifs de plus en plus réduits de ménages.

Graphique 1 : Distribution du revenu disponible en 1994



Source : Niveaux de vie et Logement - STATEC-CEPS/INSTEAD 1994

### Le revenu disponible

Le revenu disponible d'un ménage comprend l'ensemble de ses revenus primaires (hors impôts) auxquels s'ajoutent

les prestations sociales (pensions, allocations familiales,...).

Les données commentées dans cet article sont extraites de l'enquête "Niveaux de vie

et Logements" réalisée par le CEPS/Instead

et pour le STATEC au début de l'année 1994 ; 2978 ménages ont répondu à cette enquête (l'échantillon pondéré comprend

5120 ménages).

Les revenus étudiés dans le cadre de cette enquête portent sur l'ensemble de l'année 1994. Le montant du revenu disponible mensuel est calculé à partir de 37 différentes sources de revenus : 26 revenus sont collectés auprès de chaque membre du ménage enquêté et 11 autres revenus au niveau de l'ensemble du ménage (par ex. : allocations familiales, revenus mobiliers,...). La présence de chaque source de revenu est

vérifiée mois par mois et le dernier montant perçu est enregistré.

Le revenu disponible ainsi obtenu est entendu "net d'impôts". Ce montant surestime toutefois les ressources disponibles lorsque deux personnes appartenant à un même foyer fiscal sont soumises à l'impôt au titre de cumul. La présente étude ne permet pas, en effet, de calculer directement ce prélèvement fiscal supplémentaire.

Graphique 2 : Courbe cumulative croissante des pourcentages de ménages selon le revenu disponible

L'examen des fréquences cumulées croissantes illustre encore mieux ce phénomène. Partant du graphique 2, on note en effet que :

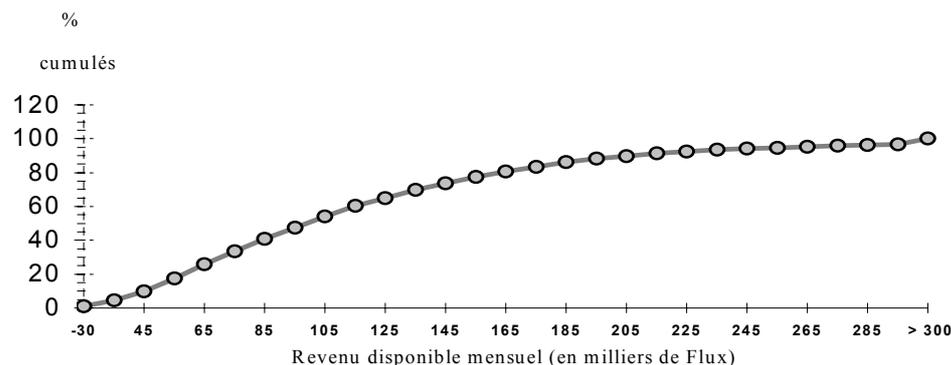
- 9.9 % des ménages disposent d'un revenu inférieur à 50 000 Flux/mois
- 47.5 % d'un revenu mensuel inférieur à 100 000 Flux
- 73.5 % d'un revenu inférieur à 150 000 Flux
- et 88.1 % ont un RD de moins de 200 000 Flux/mois.

Seuls 11.9 % des ménages se caractérisent donc par des revenus égaux ou supérieurs à 200 000 Flux/mois ; et les ménages disposant de revenus très élevés (> 300 000 Flux) ne représentent que 3.2 % de l'ensemble.

### La formation du revenu disponible des ménages

Contrairement à une interprétation courante, le RD ne se réduit pas aux seules ressources qu'une personne peut retirer de son activité professionnelle. Dans le cadre du dispositif de l'enquête « Revenus et Logement », vingt-six sources différentes de revenus sont examinées pour chaque membre du ménage (revenus professionnels, pensions, allocations diverses, rentes,...). Onze types de revenus sont, en outre, collectés au niveau de l'ensemble du ménage (allocations familiales, revenus du capital ou de la production familiale,...). Au total, cet inventaire porte donc sur trente-sept revenus d'origines différentes.

- d'un côté, les revenus primaires (obtenus en contrepartie d'une participation productive)
- de l'autre, les revenus de la redistribution publique ou de la protection sociale, associés à la famille, à la vieillesse, au chômage ou à la pauvreté.



Source : Niveaux de vie et Logement - STATEC-CEPS/INSTEAD 1994

### Revenus primaires liés :

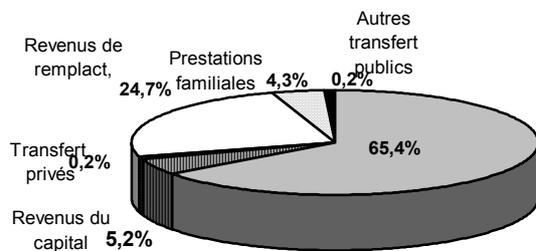
- au travail (salaires, bénéfices, revenus de professions indépendantes)
- au capital (loyers, intérêts, dividendes,...)
- aux transferts privés (pension alimentaire).

### Revenus de la Redistribution publique :

- revenus de remplacement (indemnités de chômage, pension de vieillesse / invalidité, pension de reversion,...)
- prestations familiales (allocations, ...)
- autres transferts publics (bourses d'études, subsides des pouvoirs publics,...).

Les caractéristiques des personnes constituant le ménage influencent évidemment la composition du revenu disponible. Ainsi, la présence d'enfant(s) à charge sera-t-elle associée aux transferts de certaines prestations familiales vers le ménage. Et, lorsque le ménage est composé de plusieurs adultes, le RD peut être constitué par la somme de divers revenus que ces adultes perçoivent (éventuellement) à titre personnel (revenus du travail, de remplacement). Finalement, un revenu disponible résumé à une seule ressource représente la configuration la plus rare dans la population et ce, même si l'on s'en tient aux ménages composés d'une seule personne. En effet, on recense en moyenne 1,8 sources différentes de revenus dans de tels ménages (cf. tableau 1).

Graphique 3 : Composition moyenne du Revenu Disponible des ménages, en 1994



La construction du revenu disponible s'apparente donc à un phénomène complexe dont les principales modalités viennent d'être rappelées. Mais, concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

Dans le tableau 2, les ménages de l'échantillon interrogé sont organisés par **ordre croissant** de leur RD et regroupés en **dix classes d'effectifs égaux** (déciles). L'importante diversité des revenus y est bien perceptible ; le RD moyen est 7,4 fois plus élevé dans le décile supérieur que dans le premier (cf. **tab.2, col. 1**).

Conjointement à cette progression du RD moyen par décile, on observe aussi celle :

- du nombre de membres qui disposent de revenus personnels dans le ménage
- et du décompte des différentes sources de revenus répertoriées dans le ménage.

Par exemple, les ménages appartenant au premier décile (dont les revenus sont les plus faibles) ne comprennent, en moyenne, qu'un seul « apporteur » de revenu et 1,7 sources de revenus différentes ; dans le dixième décile, le RD s'appuie en revanche sur deux membres disposant de revenus personnels et l'on y recense près de cinq sources de revenus différentes (en moyenne).

Ces deux derniers éléments n'expliquent pas, à eux seuls, l'ensemble des écarts observés entre les revenus mais ils y contribuent pour une large part.<sup>1</sup>

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influencer le RD, la composition de celui-ci doit aussi être prise en compte. On observe, en effet, une progression concomitante entre le RD et la fraction qu'y tiennent les

revenus primaires (cf. **Tab. 2, col. 4**) ; ceux-ci représentent, par exemple, près de 90% des revenus dans le dixième décile contre 38.6% dans le premier. Les revenus disponibles les plus élevés sont ainsi majoritairement constitués par des revenus primaires alors que les revenus de remplacement forment l'essentiel du budget dans les ménages les moins aisés (trois premiers déciles).

**Tableau 1 : Sources de revenus différentes selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Nombre moyen de revenus perçus à titre personnel ou par le ménage
- une personne	1.8
- deux personnes	2.4
- trois personnes	4.0
- quatre personnes	4.7
- cinq personnes	5.3
- six personnes	5.4
- sept à dix personnes	5.8
<b>Ensemble</b>	<b>3.2</b>

#### Déciles du revenu

Lorsque les ménages sont rangés par ordre de revenu croissant, il est possible de partager l'ensemble des ménages en classes égales. Dans le cas présent, dix classes égales ont été définies à partir du classement des ménages organisé selon le revenu disponible.

Chaque classe comprend ainsi 10 % de cet ensemble. Ces classes sont appelées déciles. Le premier décile comprend ainsi les 10 % de ménages dont le revenu est le plus bas ; le dixième décile est constitué par les 10 % des ménages dont le revenu est le plus élevé.

**Tableau 2 : Revenu disponible moyen, nombre des revenus perçus et composition du revenu selon les déciles de ménages**

Déciles selon RD	RD moyen mensuel en 1994	Nb moyen de membres du ménage ayant des revenus personnels	Nb moyen de revenus perçus à titre personnel ou par le ménage	Part (%) des principales sources de revenus constituant le Revenu disponible								dont		
				Revenus primaires	R.de remplacement	Prestations familiales	Autres transferts publics	TOTAL	revenus du travail	revenus du capital	Pensions (vieillesse, invalidité, survie)			
	col 1	col 2	col 3	col 4	col 5	col 6	col 7	col 8						
1	39007	1.0	1.7	38.6	59.9	1.5	0.0	100.0	36.3	1.5	47.7			
2	56254	1.1	2.0	42.7	54.2	3.0	0.1	100.0	40.8	1.6	43.6			
3	68769	1.1	2.2	40.2	55.8	3.9	0.1	100.0	38.3	1.7	50.4			
4	81639	1.2	2.5	51.3	43.4	4.9	0.4	100.0	47.5	3.4	37.2			
5	95990	1.2	2.8	54.0	39.7	6.0	0.3	100.0	50.9	3.0	35.1			
6	111144	1.4	3.4	65.1	28.1	6.6	0.2	100.0	62.7	2.3	24.1			
7	129499	1.5	3.7	72.3	22.6	4.8	0.3	100.0	68.3	3.9	19.8			
8	153514	1.7	4.1	78.1	17.2	4.7	0.0	100.0	75.0	3.0	14.6			
9	186835	1.8	4.7	83.0	12.3	4.7	0.0	100.0	77.6	4.9	10.1			
10	287898	2.0	4.8	88.9	8.1	2.8	0.2	100.0	77.2	11.7	6.8			
<b>Ensemble</b>	<b>121062</b>	<b>1.4</b>	<b>3.2</b>	<b>70.8</b>	<b>24.7</b>	<b>4.3</b>	<b>0.2</b>	<b>100.0</b>	<b>65.4</b>	<b>5.2</b>	<b>21.1</b>			

<sup>1</sup> Ils expliquent au moins un tiers de ces écarts. Voir, à ce propos, les tableaux 3 et 4.

Tableau 3 : RD mensuel moyen selon le nombre de revenus perçus à titre personnel ou par le ménage

Nombre de revenus	RD moyen
- un revenu	68 892
- deux revenus	93 845
- trois revenus	126 831
- quatre revenus	141 234
- cinq revenus	161 418
- six revenus	177 314
- sept revenus	192 467
- huit revenus	206 494
- neuf revenus	212 342

Tableau 4 : RD moyen selon le nombre de membres ayant des revenus personnels dans le ménage

Nombre de membres avec revenus personnels	RD mensuel moyen
- un membre	101 177
- deux membres	156 037
- trois membres	190 029
- quatre membres	224 416
- cinq à sept membres	(267 888)

### Composition socio-démographique des déciles de ménages selon le RD

Ces variations dans le niveau et la composition des revenus correspondent très souvent à différents profils de ménages (cf. Tableau 5).

La taille du ménage joue ici un rôle important ; le niveau du RD s'accroît, en effet, à mesure que celle-ci s'élève. Dans les déciles inférieurs, on rencontre ainsi plus souvent des ménages présentant les caractéristiques suivantes :

- taille inférieure à la moyenne
- peu d'enfants âgés de moins de quinze ans
- chef de ménage âgé de plus de cinquante-neuf ans
- chef de ménage de sexe féminin.

Le poids de ces caractéristiques se modifie graduellement à mesure que

l'on s'élève dans la hiérarchie des revenus. De la sorte, les ménages disposant des plus hauts revenus s'apparentent, pour beaucoup, aux ménages de plus grande taille où le nombre de personnes actives est le plus élevé.

Le regroupement des ménages par types présente, sous un autre angle, l'impact de la composition de ceux-ci sur le RD (cf. Tableau 6).

De ce point de vue, les ménages d'isolé (qui constituent, de nos jours, le groupe le plus important) sont ceux qui disposent des revenus les plus faibles ; viennent ensuite les mères vivant seules avec un ou plusieurs enfants. A l'extrême opposé, on trouve pratiquement toutes les configurations de ménages de grande taille :

- les couples (avec ou sans enfant) vivant avec une autre personne (types n°112 et 122)
- les ménages (plus rares) formés de deux familles ou plus (type n°200).

Tableau 5 : Evolution de certaines caractéristiques socio-démographiques des ménages, par déciles selon le revenu disponible (1994)

Déciles selon RD	Taille des ménages	Nb d'enfants de -15 ans	Nb de personnes avec pension	Nb de personnes avec emploi	Nb de chômeurs	Caractéristiques du Chef de Ménage			
						âge moyen	%>59 ans	% femmes	% emploi
1	1.37	0.13	0.56	0.40	0.11	55.0	49.3	63.3	34.6
2	1.74	0.30	0.50	0.49	0.09	51.0	41.4	45.5	44.4
3	1.94	0.27	0.59	0.50	0.01	53.6	46.8	30.7	43.0
4	2.08	0.31	0.49	0.65	0.03	51.7	40.3	27.6	50.8
5	2.47	0.54	0.47	0.74	0.02	49.4	37.9	20.0	54.7
6	2.88	0.68	0.40	0.92	0.05	48.3	25.5	19.1	66.8
7	2.85	0.61	0.37	1.07	0.02	47.7	25.3	15.6	70.1
8	3.18	0.66	0.34	1.31	0.03	45.9	16.4	12.5	77.7
9	3.48	0.74	0.27	1.42	0.02	47.4	15.1	12.7	81.3
10	3.69	0.67	0.31	1.70	0.03	50.0	16.1	9.3	80.7
<b>TOTAL</b>	<b>2.57</b>	<b>0.49</b>	<b>0.43</b>	<b>0.92</b>	<b>0.04</b>	<b>50.0</b>	<b>31.4</b>	<b>25.6</b>	<b>60.4</b>

Tableau 6 : RD moyen selon le type de ménage

Typologie des ménages (STATEC)	Fréquences %	RD moyen en 1994 (francs/mois)	Ménages d'isolés =100	Nb moyen de membres ayant des revenus personnels dans le ménage	Nb total de sources de revenus perçues par des mb du ménage et par l'ens. du ménage (moyenne)
111. Couples sans enf./ sans autres pers.	19.7	107 000	142.8	1.2	1.9
112. Couples sans enf.avec autres personnes	8.1	187 643	250.4	2.0	4.0
121. Couples avec enf./ sans autres pers.	26.4	142 333	189.9	1.4	4.5
122. Couples avec enf. avec autres pers.	4.0	190 417	254.1	2.3	5.5
131. Pères avec enf./ sans autres pers.	0.4	129 361	172.6	1.5	4.1
132. Pères avec enf. avec autres pers.	0.5	137 602	183.6	2.0	4.5
141. Mère avec enf./ sans autres pers.	3.0	82 938	110.7	1.4	4.0
142. Mère avec enf. avec autres pers.	1.1	128 519	171.5	1.8	4.8
200. Ménages de deux familles ou plus	0.8	207 060	276.3	3.0	5.7
301. Ménages d'isolés	26.5	74 943	100.0	1.0	1.8
302. Ménages multiples	9.7	136 468	182.1	2.0	3.6
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>121 062</b>	<b>161.5</b>	<b>1.4</b>	<b>3.2</b>

## Le RD selon les caractéristiques du chef de ménage

Bien que le RD soit **principalement** influencé par des éléments relatifs à l'**ensemble** de la configuration du ménage, il est habituel d'en résumer la présentation à partir des seules caractéristiques s'attachant à la personne du chef de ménage. Cette seconde approche est évidemment plus commode et plus concrète dans la mesure où elle fait appel à des notions plus directement compréhensibles par tous. Cet avantage ne doit cependant pas occulter le fait que ces caractéristiques propres au chef de ménage interviennent plutôt comme des déterminants de second rang du revenu qui complètent alors l'effet principal dû à la configuration générale du ménage (taille, nombre de personnes ayant des revenus,...).

### 1. Position du C.M. par rapport au marché du travail

Parmi les principales caractéristiques socio-démographiques relatives au C.M., la position par rapport au marché du travail est celle qui dispose

Tableau 7 : RD moyen selon la position du C.M. par rapport au marché du travail

<i>Position du C.M</i>	<i>RD moyen (francs/mois)</i>
1. a un emploi	137 124
2. sans emploi /recherche d'emploi	58 215
3. retraité / pensionné	98 285
4. au foyer	98 515
<b>Ensemble</b>	<b>121 062</b>

du niveau d'association le plus élevé avec le RD.

Le tableau 7 dresse un bilan général de cette relation. On y découvre, par exemple, que près de 39000 LUF séparent le RD moyen des ménages selon que leur personne de référence exerce une activité professionnelle ou est retraitée/pensionnée.

Chaque position renseignée dans ce tableau recouvre, en réalité, des situations socio-professionnelles très différentes ; on ne sera donc guère étonné de découvrir que les RD des ménages s'écartent simultanément des premiers montants présentés dès lors que la situation des C.M. est détaillée selon les grandes catégories socio-professionnelles reproduites dans le tableau 8.

Les montants présentés ici rendent très bien compte de l'importante variabilité existant entre les revenus des ménages, qu'il s'agisse de ménages dont la personne de référence est active ou retraitée/pensionnée.

Les plus faibles revenus sont enregistrés dans les ménages dont la personne de référence est à la recherche d'un emploi. A l'extrémité opposée, parmi les revenus les plus élevés, on retrouve les ménages de certaines catégories de travailleurs indépendants mais aussi de salariés (comme, par exemple, les cadres supérieurs ou les professions intellectuelles et scientifiques).

Tableau 8 : RD moyen selon la catégorie socio-professionnelle du Chef de Ménage

<i>Catégories socio-professionnelles</i>	<i>RD moyen (francs/mois)</i>	<i>RD moyen de l'échantillon = 100</i>	<i>Fréquences %</i>
1. Aidants familiaux	67 615	55.9	0.3
2. exploitants agricoles	160 840	132.9	0.7
3. travailleurs intellectuels indépendants	234 903	194.0	1.5
4. autres indépendants	157 736	130.3	4.2
5. cadres supérieurs (publ.&entreprises), gérants	229 012	189.2	2.6
6. professions intellectuelles et scientif.	176 133	145.5	7.4
7. professions intermédiaires	155 828	128.7	9.0
8. employés administratifs, armée	130 647	107.9	11.7
9. personnels de service & vendeurs	97 736	80.7	4.1
10. ouvriers agricoles	(107 607)	(88.9)	0.2
11. ouvriers/artisanal	103 320	85.3	9.2
12. ouvriers/assemblage	112 749	93.1	4.7
13. ouvriers non qualifiés	88 122	72.8	4.5
14. personnes à la recherche d'un emploi	58 215	48.1	1.6
15. personnes au foyer	98 515	81.4	1.4
16. pensionnés (vieillesse, invalidité, survie)	98 285	81.2	36.6
<b>Ensemble</b>	<b>121 062</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

<i>Pensionnés, selon régime</i>	<i>RD moyen (francs/mois)</i>	<i>RD moyen de l'échantillon =100</i>
1. CNAMO	74 703	61.7
2. CMO, ARBED	87 793	72.5
3. Employés Privés	115 559	95.4
4. Employés, ARBED	117 020	96.7
5. Fonct. et empl. communaux	105 468	87.1
6. Fonct. et empl. publics	118 243	97.7
7. Professions indépendantes	105 631	87.2
8. Caisse agricole	109 530	90.5
9. CFL	100 203	82.8

Tableau 9 : RD moyen du ménage selon l'âge, la nationalité, la situation familiale du C.M.

Age du C.M.	RD moyen du ménage (francs/mois)	Principales nationalités du C.M.	RD moyen du ménage (francs/mois)	Situation familiale du C.M.	RD moyen (francs/mois)
- de 20 ans	50 197	luxembourgeoise	122 974	célibataire	95 794
20-29 ans	89 619	portugaise	89 194	marié(e)	139 928
30-39 ans	126 021	française	133 751	veuf/ve	88 356
40-49 ans	149 661	italienne	104 049	divorcé(e)	110 454
50-59 ans	149 042	belge	137 592	séparé(e)	77 717
60-69 ans	106 203	yougoslave	69 873		
70-79 ans	90 360	britannique	150 045		
80 ans et plus	85 947				
<b>Ensemble</b>	<b>121 062</b>	<b>Ensemble</b>	<b>121 062</b>	<b>Ensemble</b>	<b>121 062</b>

2. Les autres caractéristiques du C.M.

Comme le montre le tableau 9, les autres traits du C.M. sélectionnés différencient aussi les ménages selon leurs revenus, mais à un niveau moindre que les catégories socio-professionnelles.

La prudence s'impose à nouveau pour interpréter les montants renseignés. Prise isolément, chaque caractéristique semble découper des niveaux de revenus homogènes ; mais la réalité est beaucoup plus nuancée. Il suffit, par exemple, d'associer deux critères comme l'âge et le sexe pour se rendre compte que le RD moyen se construit déjà, au sein d'une même classe d'âges des C.M., à partir de situations concrètes très différentes (cf. tableau 10).

De la sorte, on peut concevoir que la spécification du RD devient de plus en plus précise lorsque cette approche s'appuie sur une sélection plus large de critères, ceux-ci renvoyant non seulement aux caractéristiques propres des C.M. mais aussi à la composition de l'ensemble du ménage (les analyses consacrées à cette approche seront présentées lors de prochaines publications).

**UNE INEGALITE QUI S'ACCROIT LEGEREMENT**

En 1994, les 10 % de ménages disposant des revenus les plus élevés percevaient 23.8% du revenu disponible total<sup>1</sup> contre 3.2 % pour les 10 % de ménages les moins aisés<sup>2</sup>. Les ménages appartenant au décile supérieur se partageaient ainsi une masse de revenus sept fois plus importante que celle perçue par les ménages du premier décile.

Cette dispersion représente les inégalités de revenus affectant les ménages<sup>3</sup>. Ces inégalités se sont légèrement renforcées entre 1985 et 1994 comme le montre le graphique 4.

Tableau 10 : RD moyen selon l'âge et le sexe du C.M.

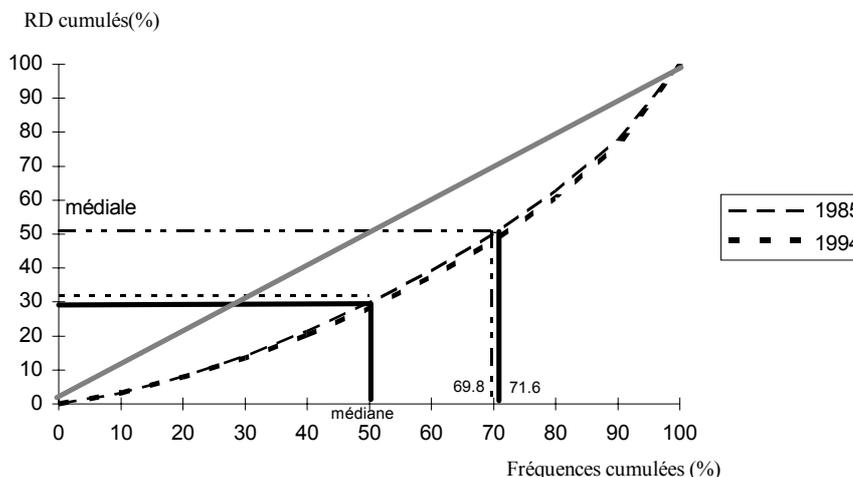
Age du C.M.	RD mensuel moyen (francs)		% de C.M.=femmes
	C.M.=homme	C.M.=femme	
20-29 ans	96 439	74 119	30.6
30-39 ans	133 072	97 051	19.6
40-49 ans	155 912	108 548	13.2
50-59 ans	162 946	100 446	21.0
60-69 ans	114 723	85 422	29.0
70-79 ans	102 131	74 806	43.0
80 ans et plus	88 783	83 798	56.9
<b>Ensemble</b>	<b>132 554</b>	<b>87 730</b>	<b>25.6</b>

Source : Etude Revenus et logement - CEPS/I. - STATEC 1994

Tableau 11 : Répartition du RD total

Part du Rev.disp. total	Fréquences cumulées croissantes (ménages)	
	1985	1994
25%	44.4	46.1
50%	69.8	71.6
75%	88.2	89.3

Graphique 4 : Courbe de concentration des revenus



**Aide à la lecture :** Les deux axes sont gradués de 0 à 100. On porte en abscisse les fréquences cumulées en pourcentages, les ménages étant rangés par ordre croissant du R.D. En ordonnée sont portés les revenus cumulés, en pourcentage. Les points de coordonnées sont les couples de points qui se correspondent (fréquences cumulées en % et R.D. cumulé en %). La courbe qui joint les points de tenus est nommée "courbe de concentration de Lorenz". L'indice de concentration (coefficient de Gini) est égal à l'aire située entre la courbe de Lorenz et la diagonale, exprimée en proportion du triangle complet. Le coefficient de Gini peut varier entre 0 (concentration nulle) et 1 (concentration maximale : un seul ménage détient tous les revenus). En 1985, la valeur de ce coefficient était égale à 0.26 ; elle atteignait 0.28 en 1994.

1 c'est-à-dire : la somme totale de tous les revenus disponibles perçus par l'ensemble des ménages.

2 selon le RD. Ce résultat diffère sensiblement de celui que l'on obtient pour le niveau de vie des ménages en tenant compte de la taille de ceux-ci (cf. RD par unité de consommation)

3 idem

En l'espace de dix ans, le RD des ménages a connu une forte augmentation. Ce mouvement a eu des répercussions diverses sur la répartition des revenus dans la population :

- les ménages à revenus "moyens" sont désormais **moins** nombreux ;
- la réduction de leur effectif s'est opérée à l'avantage des ménages à revenus élevés et à revenus modestes ;
- il s'ensuit que les ménages à revenus élevés sont plus nombreux en 1994 qu'en 1985, tout comme les ménages à revenus modestes (cf. **tableau 12**).

#### LEGER GLISSEMENT DANS LA COMPOSITION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES DECILES DE MENAGES

On se représente souvent la distribution des revenus comme une structure figée une fois pour toutes. Ce mode de représentation correspond surtout à la situation telle que perçue au niveau macro-économique. Par contre, l'approche micro-économique fournit une vision différente de la distribution des revenus entre les ménages et son évolution. Ainsi, l'étude de la trajectoire des personnes dans les différents déciles de revenus<sup>1</sup> montre, en effet, que la mobilité l'emporte nettement après plusieurs années.

Tableau 12 - Evolution des différentes catégories de revenus

Niveaux du RD	Fréquences (%)	
	1985	1994
1. Bas revenus	12.7	12.0
2. Revenus modestes	13.3	16.3
3. Revenus moyens	53.3	47.2
4. Revenus élevés	20.7	24.5
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

On ne sera dès lors guère étonné de constater que le profil des ménages appartenant aux différents rangs de revenus<sup>2</sup> s'est modifié entre 1985 et 1994. Mais dans quel sens ?

La comparaison des caractéristiques socio-démographiques des déciles de ménages entre 1985 et 1994 résume, en quelque sorte, les évolutions récentes qui se sont produites dans la société luxembourgeoise.

A cet égard, nos données reflètent bien les effets dus au vieillissement de la population (cf. **Tableau 13, dernière ligne**). En dix ans, l'âge moyen des Chefs de ménage (C.M.) s'est élevé de six mois et, désormais, au moins 31.4% des C.M. ont atteint la soixantaine (contre 28.4% en 1985).

La plupart des écarts constatés entre 1985 et 1994 découlent de ce processus de vieillissement de la population ou lui sont associés directement ou indirectement.

Ainsi, la proportion de C.M. ayant un emploi diminue (63.8% => 60.4%). De même, la taille des ménages est en réduction alors que l'effectif des ménages dont la personne de référence est une femme augmente.

Ces mouvements globaux affectant l'ensemble de la population ont eu des répercussions variables sur les différents niveaux de revenus. Par exemple, la forte concentration de ménages âgés, qui était observée dans les deux déciles inférieurs en 1985, tend à s'effriter ; si les ménages d'actifs y faisaient alors figure d'exception, ceci n'est plus du tout vrai en 1994. En fait, tous les déciles ont « vieillis », excepté les déciles inférieurs.

De même, ils se sont davantage féminisés (sauf le premier et le sixième).

Tableau 13 - Evolution de certaines caractéristiques socio-démographiques des ménages, par décile selon le revenu disponible : 1985-1994

Déciles selon RD	Taille ménages	Nb.Pers.Pension	Nb.Pers.Emploi	C.M. âge moyen	% C.M. > 59 ans	% C.M. Femme	% C.M. Emploi
1. 1985	1.30	0.44	0.17	62.5	71.5	67.7	14.6
1994	1.37	0.56	0.40	55.0	49.3	63.3	34.6
2. 1985	1.67	0.45	0.43	56.4	51.6	40.2	37.7
1994	1.74	0.50	0.49	51.0	41.4	45.5	44.4
3. 1985	2.22	0.39	0.57	51.6	39.4	23.3	49.9
1994	1.94	0.59	0.50	53.6	46.8	30.7	43.0
4. 1985	2.45	0.34	0.80	47.6	30.2	23.4	64.1
1994	2.08	0.49	0.65	51.7	40.3	27.6	50.8
5. 1985	2.80	0.25	1.06	44.9	19.6	14.3	74.7
1994	2.47	0.47	0.74	49.4	37.9	20.0	54.7
6. 1985	2.85	0.26	1.09	47.5	16.9	19.9	72.9
1994	2.88	0.40	0.92	48.3	25.5	19.1	66.8
7. 1985	3.16	0.23	1.34	44.9	15.6	7.3	77.8
1994	2.85	0.37	1.07	47.7	25.3	15.6	70.1
8. 1985	3.28	0.21	1.37	45.8	15.2	10.2	78.1
1994	3.18	0.34	1.31	45.9	16.4	12.5	77.7
9. 1985	3.70	0.33	1.62	46.7	14.0	7.9	79.7
1994	3.48	0.27	1.42	47.4	15.1	12.7	81.3
10. 1985	4.01	0.19	2.01	46.2	10.5	5.8	88.5
1994	3.69	0.31	1.70	50.0	16.1	9.3	80.7
Total 1985	2.75	0.31	1.05	49.4	28.4	22.0	63.8
1994	2.57	0.43	0.92	50.0	31.4	25.6	60.4

Sources : 1985 : PSELL-CEPS/I. et 1994 : Etude Niveaux de vie et Logements STATEC-CEPS/I.

<sup>1</sup> ECO-CEPS n°1/2 - 1995. P.HAUSMAN - Le revenu des ménages : Evolution de 1985 à 1992. CEPS/I.

<sup>2</sup> mesurés en positions relatives dans la distribution des revenus (i.e. : déciles).



Ces premières observations laissent déjà supposer des transformations sensibles en matière de composition des revenus. Mais l'importante augmentation des ménages d'actifs dans les tranches de revenus les plus faibles suscite d'autres interrogations dans la mesure où cette tendance n'était guère affirmée en 1992 ; or, c'est justement à cette époque que le RD des ménages connaît un premier fléchissement au Luxembourg.

Bas revenus	:	rev. inf. à la moitié de la médiane
Revenus modestes	:	rev. compris entre 0.5 et 0.7 fois la médiane
Revenus moyens	:	rev. compris entre 0.7 et 1.5 fois la médiane
Revenus élevés	:	rev. égaux ou supérieurs à 1.5 fois la médiane

#### Note méthodologique relative à l'échantillon de l'étude "Niveau de vie et logement 1994" et aux procédures de redressement

La représentativité de l'échantillon est liée à son mode de sélection : toutes les unités présentes dans le fichier mis à notre disposition par l'I.G.S.S. et par le C.C.S.S. ont eu une probabilité supérieure à 0 d'être sélectionnées. Le respect de cette condition est nécessaire et suffisant pour assurer la représentativité de l'échantillon. Le taux de "succès" s'élève à 56.8%. Il se décompose de la manière suivante : le taux de ménages réellement observé est de 52.1% et le taux de personnes "hors champs" est de 4.7%. Les personnes "hors champs" ne sont pas des "échecs", ce sont des personnes qu'il nous est impossible d'interroger parce qu'elles sont soit décédées, soit émigrées, soit en ménage collectif.

La qualité des résultats peut être améliorée grâce à une procédure de pondération que seul un échantillon probabiliste permet d'appliquer. Il n'en reste pas moins vrai qu'un taux de réponse plus élevé aurait nécessairement accru le degré de précision des estimations qui seront énoncées à partir de l'observation de cet échantillon. Ceci nous rappelle toutefois qu'on ne fait pas une enquête "sur" un terrain passif mais "avec" des ménages libres d'accepter ou de refuser leur participation:

La procédure de pondération se déroule en trois temps.

Dans un premier temps, les titulaires principaux de revenus (unités d'échantillonnage) sont pondérés en raison inverse de leur probabilité de sélection dans les cantons. Cette variable est la seule qui soit disponible dans l'ensemble du fichier de l'I.G.S.S., à la fois pour l'ensemble des titulaires ayant répondu et pour ceux qui ont refusé de répondre

Ces titulaires ainsi pondérés conduisent à des ménages (unité d'observation) qui peuvent comporter plusieurs titulaires principaux : les ménages sont donc pondérés en raison inverse du nombre de titulaires principaux qu'ils comportent.

Dans un troisième temps, les individus membres de ces ménages reçoivent le même poids que le ménage auquel ils appartiennent puisque tous les membres du ménage ont été observés.

C'est l'échantillon des titulaires (unité d'échantillonnage) et non l'échantillon des ménages (unité d'observation) qui a fait l'objet d'un redressement destiné à compenser l'effet des non-réponses au sein de l'échantillon total. Si l'on prend en compte cette opération, on ne s'attend pas à observer un parallélisme rigoureux entre la distribution des ménages selon les cantons dans l'échantillon et dans la

population. En outre, la distribution de la population selon les cantons date de 4 ans plus tôt (Recensement 1991). Enfin, la population cible de notre enquête se limite aux personnes liées au système de sécurité sociale du Grand Duché de Luxembourg et ne prend en compte ni les fonctionnaires étrangers ni les personnes travaillant dans des sociétés étrangères et qui ont choisi de rester liées au système de sécurité sociale de leur pays d'origine, ni les résidents luxembourgeois travaillant dans les pays voisins et liés au système de sécurité sociale de ces pays.

En dépit de ces limitations, les parallélismes entre les distributions observées dans l'échantillon pondéré (tiré en 1995) et la population du pays (1991) selon le canton ou selon la taille du ménage, selon l'âge, le sexe, l'état civil ou la nationalité sont d'excellente qualité.

L'échantillon étant représentatif et l'estimateur des poids destiné à compenser les non-réponses étant sans biais, les estimations relatives aux 2 978 ménages et aux 8 192 individus seront sans biais.

## COMPORTEMENTS DE DEPENSES ET MODES DE VIE. UNE TYPOLOGIE DES MENAGES MIREILLE ZANARDELLI - CEPS/INSTEAD

### L'enquête "Budgets des ménages"

Cette étude est basée sur l'enquête "Budgets des Ménages" menée en 1993. Cette enquête, menée tous les 5 ans, fournit, tous postes confondus, les dépenses de plus de 3000 ménages.

Toutes ces dépenses sont extrapolées sur une base annuelle

et permettent d'établir les structures de consommation et de dépense de la population luxembourgeoise sur la base d'une nomenclature reprenant l'ensemble des fonctions de consommation : alimentation, habillement, logement, transport, loisirs, santé, enseignement, biens et services divers.

Cette enquête comporte par ailleurs un questionnaire relatif aux caractéristiques socio-économiques des membres des ménages, une partie portant sur le logement et une autre recueillant les données relatives au revenu du ménage.

<sup>1</sup> Pour plus de détails voir le document méthodologique rédigé à cet effet : Document PSELL n°94, "Fondements méthodologiques de l'échantillon du PSELL n°2" B.GAILLY, CEPS/I. Differdange, septembre 1996

Dans le numéro de la revue "Population et Emploi", série "Conditions de vie" paru en Mai 1996, nous avons publié une étude sur les comportements de dépenses des ménages luxembourgeois en cherchant à identifier l'impact de leurs caractéristiques socio-économiques sur le montant de leur dépense totale. Cette étude permettait ainsi d'identifier l'effet d'une hausse de revenu, celui du nombre d'enfants ou encore l'impact du statut socio-économique du chef de ménage.

Dans l'étude que nous proposons ici, nous avons souhaité aborder la question des comportements de dépenses selon une optique différente.

Ainsi, nous avons cherché à réaliser une typologie dont l'objectif est de constituer des groupes de ménages sur la base du degré de ressemblance de leurs comportements de dépenses.

Notons que ces comportements ont été traduits par les profils budgétaires des ménages, définis par une série de coefficients budgétaires calculés en rapportant, pour chaque poste, les dépenses qui y sont affectées à la dépense totale du ménage.

Une fois la typologie constituée, l'objectif consiste à décrire les comportements associés à chaque groupe et à les interpréter sur la base des caractéristiques communes des ménages constituant un même groupe, le cas échéant.

La réalisation de la typologie s'opère en deux étapes :

- ♦ *la première permet d'identifier les postes de dépenses sur lesquels se fondent les ressemblances des comportements de dépenses<sup>1</sup>,*
- ♦ *la seconde étape consiste en la réalisation de la typologie proprement dite sur la base des résultats fournis par la première étape<sup>2</sup>.*

Parmi l'ensemble des postes de la nomenclature de l'enquête "Budgets des ménages", tous n'apparaissent pas discriminants du point de vue des comportements de dépenses. Ainsi, ceux sur lesquels se fondent les divergences fondamentales entre les comportements des ménages sont les suivants :

- ♦ *Alimentation à domicile,*
- ♦ *Dépense relative à l'occupation du logement (loyer ou remboursement d'emprunts hypothécaires),*
- ♦ *Services relatifs au logement (assainissement, assurance du logement, distribution d'eau),*
- ♦ *Electricité, gaz et autres combustibles,*
- ♦ *Habillement, soins et effets personnels,*
- ♦ *Ameublement, décoration et entretien courant du logement,*
- ♦ *Loisirs, spectacles et culture,*
- ♦ *Hôtels, cafés, restaurants.*

A partir des comportements observés sur chacun de ces postes et des combinaisons qui sont réalisées par les ménages, huit groupes de ménages ont été définis. L'analyse de leurs comportements et des caractéristiques qui y sont associées permet de montrer que ces huit groupes s'articulent autour de trois pôles définis par des niveaux de vie croissants.

- ♦ *Le premier pôle est constitué des quatre groupes ayant les niveaux de vie les plus faibles.*
- ♦ *Les trois groupes appartenant au second pôle sont relativement homogènes, leur niveau de vie moyen étant supérieur à ceux des groupes constituant le premier pôle.*
- ♦ *Le troisième pôle ne concerne, quant à lui, qu'un seul groupe, celui des ménages les plus aisés.*

#### ANALYSE DU PREMIER POLE

Parmi les quatre groupes constituant le premier pôle, on observe un glissement de la structure des ménages par niveau de vie, les quatre groupes restant cependant toujours dominés par des niveaux de vie inférieurs au cinquième décile de la distribution. Parallèlement à la croissance du niveau de vie, on observe une baisse de la part des dépenses liées aux besoins fondamentaux dans le budget total des ménages<sup>3</sup>.

Par ailleurs, les différents groupes présentent une constante notable : aucun ne privilégie les dépenses de restaurants, cafés et hôtels alors que, dans les classes plus aisées, c'est l'inverse qui devient la norme.

Ainsi, ces deux caractéristiques peuvent être considérées comme ayant un lien direct avec le niveau de vie moyen du groupe. En revanche, l'ensemble des autres arbitrages observés trouve plus difficilement une justification.

Par exemple, le premier groupe comme le troisième réalise un arbitrage en faveur du logement (qu'il s'agisse de la valeur même du logement ou des dépenses effectuées pour son ameublement et sa décoration), tandis que le groupe 2 privilégie davantage les dépenses d'habillement et de loisirs au détriment de la qualité du logement. Le dernier groupe marque, quant à lui, une préférence pour les loisirs.

Quelques uns de ces comportements peuvent sans doute s'interpréter en termes de niveaux de vie. C'est le cas, par exemple, du comportement associé au groupe 4 : les ménages qui le constituent dépensent davantage en loisirs que pour le logement, sans doute parce que leur niveau de vie leur a déjà permis d'obtenir le logement qu'ils souhaitaient, leur laissant ainsi les moyens de dépenser davantage pour les loisirs.

En revanche, d'autres arbitrages ne peuvent s'interpréter exclusivement sur ce critère comme le choix entre habillement et décoration du logement. En outre, aucune des autres caractéristiques socio-économiques qui définissent un ménage et qui sont disponibles dans l'EBM ne permet pas de discriminer les groupes. Ainsi, on peut en conclure que les divergences dans les comportements de consommation s'expliquent par une variable dont l'EBM ne dispose pas. Or la principale information absente concerne les préférences individuelles et donc les modes de vie.

Il est probable que certaines autres informations, non saisies par cette enquête, peuvent avoir un certain poids dans l'analyse des comportements étudiés. Cependant, au vu de la liste des informations déjà connues sur les ménages, il est peu probable qu'une information manquante autre que celle relevant des modes de vie puisse avoir un poids suffisamment important pour qu'elle soit celle qui permettrait d'expliquer les divergences de

<sup>1</sup> Cette étape a fait l'objet d'une analyse factorielle en composantes principales.

<sup>2</sup> La typologie a été créée à partir des scores factoriels estimés par l'analyse en composantes principales.

<sup>3</sup> On entend ici, par besoins fondamentaux, l'alimentation à domicile, les dépenses inhérentes aux différents services relatifs au logement et la consommation de combustibles.

comportements révélées par la présente analyse. De ce fait et sur la base de la nature des arbitrages décrits par notre analyse, nous pensons que le facteur explicatif réside dans la notion de mode de vie.

Ainsi, les arbitrages effectués par les ménages appartenant au premier pôle soulèvent, d'une part, la question de la satisfaction progressive des besoins d'un ménage (se nourrir, se loger, s'habiller) et, d'autre part, celle des modes de vie dont les divergences entre groupes relèvent de la diversité des préférences individuelles.

### ANALYSE DU SECOND POLE

Le second pôle est composé de trois groupes dont les niveaux de vie moyens sont supérieurs aux groupes précédents. En outre, et contrairement au premier pôle pour lequel le critère du niveau de vie fournissait une certaine hiérarchie, aucune caractéristique socio-économique, y compris le niveau de vie, ne crée de disparité significative entre ces trois groupes. De ce fait, ils peuvent être considérés comme constituant la classe moyenne de la population luxembourgeoise.

Cependant, cette relative homogénéité des caractéristiques socio-économiques est associée à une diversité de comportements de dépenses et à des arbitrages différents selon le groupe de ménages.

Dans un groupe, on privilégiera l'habillement et les loisirs au détriment

du logement et de l'ameublement. Dans un autre, on se tournera davantage vers un logement plus agréable et bien meublé, tout en appréciant la fréquentation des restaurants, cafés et hôtels. L'habillement, les sorties culturelles ou l'achat de livres sont, au sein de ce groupe, moins appréciés. Enfin, dans le dernier groupe, ce sont les loisirs en tout genre qui ont la préférence des ménages.

Là encore, il semble bien que ces divergences de comportements soient à interpréter en termes de modes de vie, via les préférences individuelles.

### ANALYSE DU DERNIER POLE

Le huitième groupe, constituant le dernier pôle, est sans conteste celui des ménages les plus aisés. La part de la dépense totale consacrée aux besoins fondamentaux y est très inférieure à tous les autres groupes. On y observe, d'une part, un arbitrage en faveur du logement et, d'autre part, un choix net pour les loisirs et les sorties au restaurant.

Lorsqu'on énumère a priori les facteurs qui peuvent permettre d'interpréter les comportements de dépenses, on pense, d'un côté, aux caractéristiques socio-économiques des ménages telles que le revenu ou niveau de vie, la taille du ménage, le nombre d'enfants ou le statut socio-professionnel, et de l'autre, aux modes de vie dont les divergences

s'expliquent par les différences de préférences individuelles.

Dans les études traditionnelles, seul l'effet des caractéristiques socio-économiques des ménages est analysé dans la mesure où les informations qui s'y rapportent sont connues.

En revanche, aucun renseignement sur les modes de vie et les préférences individuelles n'est connu dans la mesure où ce type d'informations est difficile à saisir dans une enquête classique telle que l'EBM.

L'analyse que nous proposons ici, sans être très détaillée, permet de mesurer toute la portée de la notion de mode de vie puisqu'il a été établi que les comportements que décrit l'analyse semblent, pour un bon nombre d'entre eux, être motivés par des différences de préférences individuelles (aucun des facteurs traditionnellement envisagés ne permet d'expliquer les différences de comportements). En outre, cette étude permet de décrire les postes qui fondent les modes de vie et les arbitrages qui sont effectués entre eux.

Toutefois, il faut regretter que le niveau d'agrégation auquel l'analyse a été menée n'ait pu être plus fin, faute de quoi nous n'avons pu mettre en évidence que des arbitrages très globaux ne permettant de montrer ni les finesses des choix des consommateurs ni celles des divergences de leur comportement

Tableau synthétique

		CARACTERISTIQUES GENERALES DU POLE	PREFERENCES DU GROUPE
<b>Premier pôle</b>	Groupe 1	◆ Niveaux de vie moyens les plus faibles	Logement
	Groupe 2	◆ Croissance progressive du niveau de vie	Habillement et loisirs
	Groupe 3	◆ Baisse progressive de la part alimentaire	Logement
	Groupe 4	◆ Peu de dépenses en restaurant	Loisirs
<b>Second pôle</b>	Groupe 5	◆ Niveaux de vie moyens supérieurs au premier pôle et homogènes	Habillement et loisirs
	Groupe 6		Logement et restaurant
	Groupe 7	◆ Constitue la classe moyenne de la population	Loisirs et restaurant
<b>Troisième pôle</b>	Groupe 8	◆ Niveaux de vie les plus élevés	Logement, restaurant et loisirs

# LA CONSOMMATION DE LOISIRS AU LUXEMBOURG

MIREILLE ZANARDELLI - CEPS/INSTEAD

Les dépenses de consommation en loisirs des ménages résidant au Luxembourg s'élève en moyenne à 8400 LUF par mois. La notion de loisirs regroupe ici l'acquisition d'appareils et accessoires utilisés pour les loisirs, les services récréatifs et culturels et l'achat de livres ou de magazines de presse. Les sommes consacrées aux loisirs représentent en moyenne 6.61 % de la consommation totale des ménages et 9 % de leur revenu disponible (la différence entre consommation et revenu disponible réside dans l'épargne).

Contre toute attente, les comportements en termes de loisirs sont relativement stables. En effet, si on retrace l'évolution des dépenses de loisirs selon diverses caractéristiques socio-économiques des ménages, peu de divergences apparaissent : la part de la consommation totale affectée aux loisirs varie entre 7 et 9 % selon la classe de revenu, entre 6 et 9 % selon le statut socio-économique du chef de ménage. Le plus grand écart enregistré tient à la nationalité : alors que Luxembourgeois, Italiens, Allemands ou Belges consacrent entre 7 et 8 % de leur consommation totale aux loisirs, on observe que les portugais se démarquent du reste de la population résidante en limitant le poste "loisirs" à 5 % de leur consommation.

En revanche, les dépenses absolues sont plus contrastées : elles peuvent varier entre 4000 et 16000 LUF par mois selon les situations.

Le calcul des élasticités-revenu <sup>1</sup> pour les différents postes de loisirs fournit, comparativement à la France <sup>2</sup> les résultats suivants (cf. **tableau 1**).

Contrairement à la France où les élasticités varient beaucoup en fonction du poste, le Luxembourg affiche de ce point de vue une certaine homogénéité. En effet, même si la

logique des comportements entre biens supérieurs <sup>4</sup> et normaux <sup>5</sup> reste la même entre les deux pays, les écarts entre les élasticités des différents postes sont moindres au Luxembourg.

Si les parts budgétaires consacrées aux loisirs varient relativement peu entre les ménages, la structure globale du poste offre en revanche des divergences intéressantes, notamment entre les différentes tranches de revenus <sup>6</sup> (**graphique 1**) et les niveaux d'instruction du chef de ménage (**tableau 2**).

L'augmentation du revenu s'accompagne d'une évolution assez constante des trois composantes du poste "loisirs" : tandis que les dépenses affectées à l'acquisition d'appareils et accessoires relatifs aux loisirs augmentent de façon continue, les dépenses liées aux services récréatifs

et culturels ainsi que celles destinées à l'achat de journaux ou de livres évoluent en sens contraire et diminuent avec le niveau de revenu. (On note toutefois une augmentation de l'achat de "presse et librairie" pour la tranche de revenu la plus élevée)

La position des chefs de ménage ayant suivi un enseignement technique se démarque des autres. Elle correspond, en effet, à la part la plus faible pour les livres et la plus haute pour les appareils et accessoires.

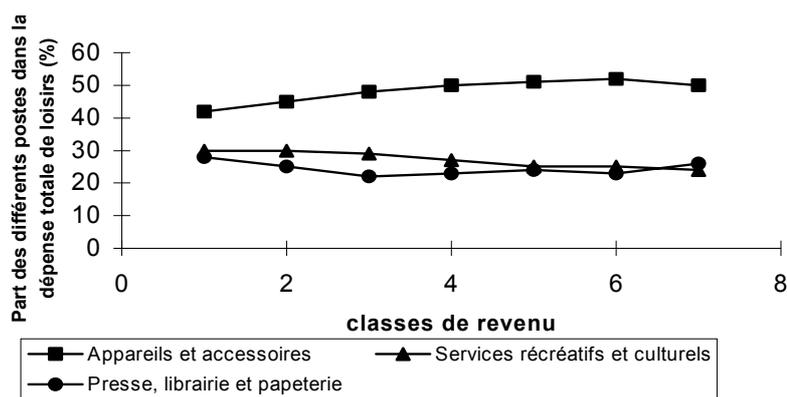
L'évolution des dépenses consacrées aux services récréatifs et culturels est également intéressante. La part du budget qui y est affectée baisse à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cette baisse s'accompagne d'une hausse des dépenses destinées à l'achat de livres et de publications diverses.

Tableau 1 : Elasticité-revenu des loisirs

	Luxembourg	France
<b>Loisirs</b>	<b>1.26</b>	<b>1.32<sup>3</sup></b>
Appareils et accessoires	1.04	1.87
Services récréatifs et culturels	0.90	0.43
Presse, librairie et papeterie	0.90	0.71

Sources : EBM France et Luxembourg

Graphique 1 : Part des différents postes dans la dépense totale de loisirs (%)



Source : EBM 1993

1 L'élasticité-revenu mesure la variation de la dépense consacrée à un poste pour une augmentation de 1% du revenu des ménages.

2 Source : INSEE Résultats "Consommation-Mode de vie" n°74-75, Juin 1995.

3 Cette élasticité tient compte, en plus des loisirs, des dépenses d'enseignement dont l'élasticité propre se situe à 0.43.

4 Un bien est dit supérieur quand son élasticité est supérieure à 1. Elle signifie alors que la quantité demandée du bien varie dans le même sens avec le revenu et dans une proportion supérieure : par exemple une élasticité de 1.5%, signifie qu'une augmentation de 1% du revenu entraîne une augmentation de 1.5% de la quantité de bien demandé.

5 Un bien est dit normal quand son élasticité est comprise entre 0 et 1. Dans ce cas, la quantité de biens varie également dans le même sens que le revenu mais cette fois dans une proportion inférieure.

6 Classe 1 : moins de 60000 LUF par mois, classe 2 : entre 60 et 80000, classe 3 : entre 80 et 100000, classe 4 : entre 100 et 125000, classe 5 : entre 125 et 150000, classe 6 : entre 150 et 200000, classe 7 : plus de 200000 LUF par mois.

Tableau 2 : Structure des dépenses consacrées aux loisirs en fonction du niveau d'instruction

	<i>Part de la dépense totale de loisir affectée aux postes suivants :</i>			<i>Total</i>
	<i>Appareils et accessoires</i>	<i>Services récréatifs et culturels</i>	<i>Presse, librairie et papeterie</i>	<i>%</i>
	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	
Primaire	45	30	24	100
Moyen secondaire	47	28	24	100
Secondaire	45	29	26	100
Technique	51	27	22	100
Universitaire	50	22	28	100

Tableau 3 : Répartition par poste de l'ensemble des dépenses de loisirs au Luxembourg

	<i>Part de chaque poste dans l'ensemble de la dépense-loisir</i>
	<i>%</i>
Appareils de radio	1
Téléviseurs, magnétoscopes et caméra vidéo	6
Appareils d'enregistrement	3
Matériel de photographie	6
Matériel de traitement de l'information	5
Instruments de musique	1
Matériel pour le sport, articles de sport	4
Jeux et jouets	4
Support d'enregistrement pour l'image et le son (disque, cassette...)	5
Jardinage	10
Animaux d'agrément	9
Réparation des appareils et accessoires	1
Cinéma, théâtre, concerts	9
Stades, zoo, musées	1
Services récréatifs et culturels pendant les vacances	3
Sport : cotisations, leçons, clubs de sport	7
Redevance télévision et radio	3
Autres services	4
Livres	6
Presse et imprimés divers	11
Articles de papeterie et dessin	1
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>